

F1233

939

U.1



FONDO
BERNANDO DIAZ RAMIREZ

PRÉFACE

Près de quarante années se sont écoulées depuis que la France a rappelé du Mexique le corps d'occupation qui, après avoir soumis à son influence une grande partie du territoire, avait soutenu la tentative éphémère d'un empire mexicain; tous les personnages ayant joué un rôle de premier plan dans ces événements ont aujourd'hui disparu. L'heure semble donc propice pour parler de l'intervention française avec la sereine impartialité qui convient à l'Histoire; c'est pourquoi, reprenant un travail ancien, nous donnons de cette expédition un récit, sinon nouveau, du moins revu avec soin, en tenant compte des documents mis au jour depuis la publication des premières éditions.

En nous reportant aussi bien aux critiques, souvent très violentes, qui furent dirigées contre l'expédition qu'aux polémiques fort vives que sou-

leva l'apparition de cet ouvrage, il y a quelque quinze ans, nous ne pouvons nous empêcher de constater une fois de plus la vanité des discussions qu'inspire la passion politique.

A l'occasion de cette intervention, que les partisans et les adversaires de l'Empire louaient et raillaient tour à tour dans les mêmes termes, en la donnant, les uns sincèrement, les autres ironiquement, comme « la plus grande pensée du règne », le principe même de l'intervention a été l'objet des constantes attaques d'un parti qui, relégué dans l'opposition jusqu'en 1870, a pris ensuite la direction des affaires, et l'on a pu voir depuis que les convictions, qui semblaient les plus solides, tenaient moins aux personnes qu'à la place occupée par ces personnes.

L'intervention française au Mexique, considérée comme un attentat à l'indépendance sacrée d'une nation étrangère, fut jugée condamnable au premier chef; quelques années plus tard, le gouvernement français, qui n'était plus celui de Napoléon III, ne montrait aucun scrupule à intervenir en Tunisie, au Tonkin, à Madagascar; en ce moment même, il ne demanderait pas mieux que d'intervenir efficacement au Maroc.

Dira-t-on que la France a plus de droits contre les Maures, Arabes, Turcs et autres habitants de la Régence de Tunis, contre les Annamites, les

Malgaches ou les Marocains, qu'elle n'en avait contre les Mexicains? On voit mal les raisons dont s'appuierait pareille affirmation, le droit à l'intervention n'étant jamais au fond que le droit de la force, justifié par des intérêts dont l'intervenant est généralement le seul juge.

Aucune époque, du reste, n'a vu autant d'interventions que la nôtre. Faut-il rappeler l'intervention américaine à Cuba, l'intervention anglaise en Égypte et au Transvaal, l'intervention européenne en Chine, l'intervention russe en Mandchourie à laquelle a riposté l'intervention japonaise?

La vérité est que le Droit des gens reconnaît depuis fort longtemps déjà le droit d'intervention d'une puissance quelconque pour protéger ses nationaux, et d'aucuns même, partant de ce principe que les peuples sont solidaires les uns des autres et que l'état d'anarchie d'un pays risque de nuire considérablement soit à ses voisins, soit à ceux qui sont en relation avec lui, admettent que l'intérêt supérieur de l'humanité fait un devoir d'intervenir à quiconque en a le pouvoir.

Loin de protester contre cette théorie, le gouvernement français l'a formellement reconnue, lorsqu'il s'est prêté de bonne grâce au rôle d'intermédiaire entre les États-Unis et l'Espagne pour régler la question de Cuba à l'avantage des pre-

miers ; et plus récemment lorsqu'il a conclu la fameuse « entente cordiale » avec l'Angleterre, laquelle venait de s'annexer deux républiques indépendantes, le Transvaal et l'Orange, et à qui il a bien voulu, par surcroît, donner carte blanche pour l'Égypte. Il semble après cela qu'il soit assez difficile de blâmer l'usage de ce droit par le gouvernement impérial, d'autant que la France alors intervenait au Mexique, sans arrière-pensée de conquête pour elle-même.

D'ailleurs, est-ce qu'au moment où elle se préparait à intervenir une autre puissance ne se disposait pas à le faire ? Sans les événements intérieurs qui les en détournèrent, les États-Unis eussent envoyé une armée au Mexique pour y établir leur influence. Un document officiel est là pour l'attester : c'est le message que Buchanan, président de l'Union de 1857 à 1861, adressa au Congrès pour attirer son attention sur la situation des républiques américaines et particulièrement de la république mexicaine, message dans lequel il demandait au Congrès « d'adopter une loi autorisant le président à employer des forces militaires en état d'entrer dans le Mexique, afin d'obtenir une indemnité pour le passé et une garantie pour l'avenir ¹ ».

1. Il est intéressant de rappeler le passage de ce message, dans lequel Buchanan parle du désir qu'ont les États-Unis de posséder

La question de droit n'est donc point douteuse, et il a fallu, pour l'embrouiller, cette partialité trop souvent assaisonnée de mauvaise foi que la passion politique sait mettre au service des partis d'opposition.

Il est non moins certain qu'en fait une intervention était nécessaire, et les Mexicains qui ne se faisaient point d'illusions sur l'état de leur patrie, même ceux que leurs opinions rattachaient au parti hostile à la candidature de l'archiduc Maximilien, comprenaient bien que, livrés à leurs seules forces, ils n'arriveraient jamais à tirer le pays de la situation anarchique où il s'enlaidait de plus en plus, déchiré qu'il était par des factions irréconciliables, dont aucune n'était assez forte pour dominer les autres et les réduire à l'impuissance. Etcheverria, ministre de Juarez, le reconnaissait et avouait au représentant de l'Angleterre, sir Charles Wyke, « qu'il était convaincu que maintenant rien ne pouvait sauver le Mexique, sinon l'intervention étrangère. »

Et, de fait, le salut vint bien de l'intervention étrangère, non point sans doute de la façon qu'on s'était d'abord imaginée, ni surtout comme l'es-

Cuba, et demande au Congrès un crédit pour acheter la grande île espagnole, laissant entendre que si l'Espagne ne se prête point au marché, on l'y contraindra par la force, — programme dont l'exécution, différée à cette époque, fut reprise quarante ans plus tard.

péraient aussi bien ceux qui intervenaient que ceux qui avaient provoqué l'intervention. Malgré ses efforts, malgré de grands sacrifices d'hommes et d'argent, la France ne put rien édifier sur le sol mexicain ; mais ces années de luttes instruisirent le pays de ses droits et de ses intérêts, et le mit en situation d'accomplir lui-même les réformes dont il avait l'impérieux besoin pour devenir une nation prospère sous un gouvernement régulier. C'est ainsi que parfois la force des choses l'emporte sur la volonté des hommes et se joue de leurs combinaisons les mieux préparées.

La France, par contre, subit de cet échec une notable diminution morale, il serait puéril de le nier, mais cet insuccès ne compromit ni sa puissance militaire ni sa puissance financière, quoi qu'on ait voulu dire. Son armée se montra admirable pendant toute l'expédition, et chefs et soldats en revinrent également aguerris ; quant aux millions perdus soit dans les dépenses que nécessita l'intervention, soit dans les emprunts, dont le Mexique profita pour une faible partie et qui ne furent jamais remboursés, ce fut relativement peu de chose en regard de la richesse nationale ; il en résulta sans doute quelques ruines particulières, mais la fortune de la France n'en fut point entamée, et on le vit surabondamment, quelques années plus tard, par la facilité avec laquelle fu-

rent payés les milliards de la guerre et de la rançon. Si donc la France fut vaincue en 1870, on peut hardiment affirmer que la perte des quelques hommes, des quelques canons et des quelques millions qu'avait coûté l'expédition du Mexique n'y fut pour rien.

* * *

Quant aux attaques nombreuses que subit cet ouvrage à son apparition, il m'est assurément fort difficile de m'en faire juge ; un auteur est toujours mal venu à blâmer ses critiques. Je tiens toutefois à rappeler qu'il me fut reproché d'avoir entrepris la réhabilitation d'un « traître ». Le reproche manquait peut-être de logique, mais il ne manquait pas d'imprévu, car je m'étais bien gardé de parler des événements de 1870, sur lesquels d'ailleurs, même aujourd'hui, les historiens qui s'en occupent ne semblent pas avoir des certitudes identiques¹. En tout cas, l'on ne voit pas bien, en admettant que le maréchal Bazaine ait trahi, en 1870, la France, suivant les uns, ou seulement son devoir, suivant les autres, pourquoi le jugement à porter sur sa conduite au Mexique

1. Voir à ce sujet la très intéressante étude de M. Elie Peyron : *Le cas de Bazaine*.

devrait s'inspirer de sa conduite à Metz, quelques années plus tard.

Il est même assez piquant de constater que ce sont précisément ceux qui ont le plus violemment incriminé les actes de Bazaine au Mexique, après les événements de 1870, qui, dans les années ayant précédé la guerre franco-allemande, les avaient jugés avec le plus d'indulgence, sinon même avec le plus de bienveillance. Au début des hostilités et surtout après les premiers revers, la Gauche du Corps Législatif ne laissait échapper aucune occasion de montrer quelle confiance elle avait dans le maréchal, que Jules Favre appelait encore « notre glorieux Bazaine » dans un rapport inséré au *Journal Officiel* à la fin de septembre 1870.

Dès cette époque cependant l'opinion était généralement disposée à faire retomber sur le commandant en chef du corps expéditionnaire l'échec de la tentative de Maximilien; on disait assez communément que, marié à une mexicaine, Bazaine avait rêvé un trône dans le pays qu'il avait conquis avec l'aide des soldats français et qu'en conséquence il avait sacrifié la cause de l'empire à son ambition personnelle. C'était même là le grief que lui adressaient surtout les impérialistes, et la demi-disgrâce qui avait accueilli son retour en France n'était pas sans leur donner quelque

peu raison; il n'en fallait pas davantage pour que l'opposition, croyant voir dans le maréchal un adversaire du gouvernement, cherchât à se concilier un personnage dont la réputation militaire était considérable. Ainsi s'expliquent la sévérité des uns et l'admiration des autres.

Cela dura jusqu'à la reddition de Metz, qui amena un changement complet dans les opinions, mais ce revirement, inspiré uniquement par des mobiles politiques, ne s'appuyait sur rien. Faute de documents, on continuait à ignorer les dessous de l'histoire de l'Expédition, et l'on était réduit à puiser ses informations soit dans les rapports officiels, qui ne disent que ce qu'ils veulent bien dire, soit dans des lettres particulières ou des papiers privés, qui n'exprimaient que l'opinion individuelle de personnalités souvent fort mal renseignées.

Cependant il existait des documents d'une importance capitale dans la question, et notamment une correspondance secrète entre Napoléon III et Bazaine. L'ancien payeur en chef du Corps Expéditionnaire, Ernest Louet, avait enfin pu se procurer ces documents et bien d'autres, presque aussi précieux; c'est alors qu'il se mit à écrire une histoire véridique de l'intervention... La mort l'arrêta dans l'exécution de son projet.

Lorsque j'acceptai la charge lourde et difficile

de reprendre son travail et de mener jusqu'au bout la tâche qu'il n'avait pu accomplir, je partageais sur l'événement mexicain l'ignorance générale. Toutefois, n'ayant d'engagement d'aucune sorte ni avec les partis ni avec les individus, ne connaissant aucun des personnages mêlés à l'affaire, je me sentais complètement libre d'étudier cette histoire en toute sincérité et de l'écrire en toute bonne foi.

Ma surprise fut grande, je l'avoue, à la lecture des documents réunis par Ernest Louet : ils démolissaient de fond en comble la légende. Mais que m'importait ? Je n'avais ni à défendre celui-ci, ni à attaquer celui-là ; d'ailleurs, ce n'était pas moi qui parlais, c'étaient les documents.

Aujourd'hui les circonstances sont encore plus favorables, car le recul du temps a opéré son action bienfaisante ; on commence à juger plus sagement les choses et les hommes du passé. On comprendrait mal, du reste, que les générations actuelles, à voir comment elles se comportent au milieu des difficultés extérieures et intérieures qui sont le lot des vivants, se montrassent sévères pour celles qui les ont précédées ; il n'est jamais mauvais d'être indulgent, et c'est quelquefois prudent et habile.

Paul GAULOT.

Paris, 14 juin 1905.

PRÉFACE

DE LA PREMIÈRE ÉDITION

Lorsqu'au mois d'août 1888, dans la préface de *Un complot sous la Terreur*, nous annoncions la suite de nos études sur l'époque révolutionnaire, nous ne prévoyions point qu'il nous faudrait les interrompre pour nous livrer à un travail non moins captivant, bien qu'il se rapportât à un autre sujet et à un autre temps ; mais il y avait là pour nous un devoir à accomplir.

ERNEST LOUET, qui a parcouru dans les Finances une si brillante carrière, était toujours prêt à affronter les dangers dans l'exercice de fonctions qui d'ordinaire n'en offrent guère. C'est ainsi qu'il avait obtenu de faire partie de la trésorerie de l'armée d'Italie ; ainsi qu'il dirigea ce service pendant la campagne de Syrie ; ainsi qu'il partit, dès le début de l'interven-

tion, comme payeur en chef du corps expéditionnaire au Mexique.

De retour en France, il n'eut qu'une idée fixe : écrire l'histoire de l'expédition en même temps que l'histoire du prince infortuné qui en fut la plus célèbre et la plus touchante victime.

Mais il n'était point de ces écrivains, narrateurs et non historiens, qui se contentent de faits plus ou moins vrais, et de pièces plus ou moins authentiques, pour édifier leur œuvre. Portant dans cette étude, si l'on peut ainsi parler, la méthode et la précision d'un comptable, il voulut s'entourer de documents certains, indiscutables, et dans ce but il n'épargna ni les efforts ni même l'argent.

Il a été partout où il espérait trouver des renseignements ou des documents : à Bruxelles, où Maximilien avait vu pour la première fois celle qui devint sa compagne, et qui, aujourd'hui, pauvre femme privée de raison, achève de mourir dans le château royal de Laeken ; à Vienne, où il put interroger les personnages politiques qui furent mêlés aux événements du Mexique ; à Trieste, à Miramar, dans ce palais tout rempli des souvenirs de l'archiduc devenu empereur ; à Madrid, enfin, où il obtint que Bazaine lui cédât les documents qu'il possédait sur l'affaire mexicaine.

C'est là surtout qu'il a trouvé des pièces d'une inestimable valeur historique : la correspondance confidentielle de l'empereur Napoléon III, celle de l'empereur Maximilien, celle du maréchal Randon, ministre de la Guerre, et, avec elles, une série de lettres particulières, de notes, d'instructions, de mémoires et de dossiers se rapportant au même sujet.

Et ce n'étaient point des copies, mais les originaux eux-mêmes : en un mot, il possédait presque toutes les archives publiques et privées de la guerre du Mexique.

Avec de telles ressources, il était enfin possible de faire ce que personne n'a fait jusqu'à ce jour, d'écrire une histoire véridique et complète de l'événement le plus travesti, le plus falsifié peut-être de ce siècle. Il y avait là de quoi répondre à tous les dénigrement, à toutes les apologies inconsidérées, auxquels on s'est complu, faute de connaître la vérité.

Il avait entrepris cette tâche, et il espérait la mener à bien quand la mort est venue l'arrêter.

C'est ce travail interrompu que nous reprenons aujourd'hui pour le compléter, l'achever, et le mettre en état d'être présenté au public.

Toutes les pièces, recueillies et rassemblées par lui avec tant de soin, seront publiées successivement, sans réserves ni réticences, dans leur

XVIII PRÉFACE DE LA PREMIÈRE ÉDITION

absolue intégralité, autant toutefois que le permettront l'espace dont nous disposerons et le bon ordre du récit.

Nous voulons justifier le titre générique de cet ouvrage : *la Vérité sur l'Expédition du Mexique*, par la profusion des documents que nous mettrons sous les yeux du lecteur.

Quant au parti qu'en tireront les discoureurs politiques, peu nous importe. Il est à prévoir qu'ils serviront de texte, ou de prétexte, à des discussions passionnées et qu'on cherchera à les interpréter dans bien des sens : cela ne nous effraie guère, car, impartial dans notre récit, nous avons confiance dans l'impartialité des générations, si nous doutons parfois de celle des individus.

Et puis, ce n'est plus de notre temps ni de nos mœurs de ruser avec la Postérité et de lui faire des cachotteries mesquines. On doit la vérité aux morts, dit-on : nous disons, nous, qu'on doit aux vivants la vérité sur les morts.

Paul GAULOT.

Paris, 8 avril 1889.

PREMIÈRE PARTIE

L'ACTION DIPLOMATIQUE

ET

LES FAITS DE GUERRE